

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 18 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 19 minutes du matin, Poste.
6 — 37 — — Direct.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 35 — soir, Express.
7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 02 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 52 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
4 — 54 — soir, Direct.
5 — 47 — — Omnibus.
9 — 57 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR.

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAYAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^e, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On lit dans le *Mémorial diplomatique* :

La députation mexicaine chargée d'aller offrir à l'archiduc Ferdinand-Maximilien la couronne du Mexique a quitté Paris dimanche 27 septembre, se rendant à Trieste par Vienne.

La députation est arrivée à Vienne mardi dans la matinée. Le même jour, à midi, son président, M. Gutierrez de Estrada, a été reçu en audience par le comte de Rechberg, qui lui a fait l'accueil le plus gracieux.

L'empereur François-Joseph était absent de Vienne; il s'était rendu à Innsbruck, dans le Tyrol, pour assister à la célébration d'un anniversaire national. La députation ne sera donc reçue par l'empereur d'Autriche qu'en revenant de Trieste.

La députation mexicaine a quitté Vienne jeudi matin pour Trieste. L'archiduc avait fait retenir pour elle le premier étage du principal hôtel de la ville. Elle a été reçue à son arrivée par deux chambellans de service.

La députation s'est rendue à Miramar samedi, 3 octobre, à midi, dans les équipages de l'archiduc. Elle a été reçue par l'archiduc, entouré de ses aides-de-camp, de ses chambellans et de toute sa maison, en grand uniforme.

Elle apportait avec elle le vote de l'assemblée des notables de Mexico, transcrit sur un rouleau de parchemin. Ce rouleau était enfermé dans la hampe d'un sceptre en or massif que la députation avait apporté de Mexico, où il a été exécuté en quinze jours par des artistes mexicains. Il représente deux aigles accolés

qui supportent la couronne impériale; ils tiennent dans leur bec un serpent, et sont entourés de rameaux de laurier et d'olivier.

C'est une œuvre d'une grande beauté, et qui prouve que les traditions de la grande orfèvrerie ne sont point perdues au Mexique.

Le président de la députation, M. Gutierrez de Estrada, a porté la parole au nom de tous ses collègues. Il a tracé rapidement l'histoire des vicissitudes qui ont amené la nation mexicaine à chercher dans le rétablissement de la monarchie le terme de ses dissensions, et il a présenté cette détermination comme la conséquence logique des faits qui se sont succédé depuis l'émancipation des anciennes colonies de l'Espagne. Après avoir payé un juste tribut d'hommages à l'Empereur Napoléon III et à la France, qui a pris une part importante dans cette grande et noble entreprise de la régénération mexicaine, il a ajouté qu'en faisant choix d'un prince autrichien, les notables avaient rendu hommage aux traditions les plus populaires du pays; que la domination des aïeux de l'archiduc a été l'époque la plus prospère que le Mexique ait connue.

Le doigt de Dieu, a continué l'orateur, en dotant l'archiduc Ferdinand-Maximilien des plus rares qualités, l'a désigné au choix unanime de tout un peuple; et l'archiduc ne peut refuser la couronne qui lui est offerte spontanément et avec tant d'enthousiasme, sans manquer aux desseins que la providence a sur lui. Si elle a pris soin de mettre en lumière les mérites de ce prince, c'est qu'elle se propose de les faire servir à l'accomplissement d'une grande œuvre: le salut et la régénération du Mexique.

Pour compléter les renseignements qui précèdent, nous croyons devoir publier le texte suivant du discours de l'archiduc, transmis par la voie télégraphique à l'Agence Havas.

Trieste, 3 octobre.

L'archiduc Maximilien a reçu aujourd'hui la députation mexicaine. Voici la réponse de Son Altesse Impériale :

« Je suis profondément touché du désir exprimé par l'assemblée des notables. Il ne peut être que flatteur pour notre Maison que les regards de vos compatriotes se soient portés sur la descendance de Charles-Quint. C'est une belle tâche que d'assurer l'indépendance et la prospérité du Mexique sous la protection d'institutions libres et durables. Je dois cependant reconnaître, pleinement d'accord en cela avec l'Empereur des Français, dont la glorieuse initiative rend possible la régénération du Mexique, que la monarchie dans ce pays ne peut pas être rétablie sur de solides et légitimes bases sans que la nation tout entière ait confirmé, par une manifestation libre de sa volonté, les vœux de la capitale.

» Du résultat du vote de l'ensemble du pays, je dois donc d'abord faire dépendre l'acceptation du trône offert. D'autre part, le sentiment des devoirs les plus sacrés d'un souverain, lui ordonne aussi de demander pour l'empire à rétablir toutes les garanties qui sont indispensables pour l'assurer contre les dangers qui menacent son intégrité et son indépendance. Si des garanties solides sont acquises pour l'avenir et si le suffrage universel du noble peuple mexicain s'adresse à moi, je serai prêt, avec l'assentiment du chef illustre

de ma famille et en me confiant à la protection du Tout-Puissant, à accepter la couronne.

» Dans le cas où la Providence m'appellerait à la haute mission civilisatrice qui est attachée à cette couronne, il faut messieurs, que je vous fasse part, dès à présent, de ma ferme résolution d'ouvrir à votre pays, par un gouvernement constitutionnel, la voie à un progrès basé sur l'ordre et la civilisation, et, dès que l'empire sera complètement pacifié, de sceller par mon serment le pacte fondamental conclu avec la nation. C'est ainsi seulement qu'on pourra constituer une politique vraiment nationale à laquelle tous les partis, oubliant leurs anciennes dissidences, pourront s'associer, afin d'élever le Mexique à ce haut rang qu'il doit acquérir sous un gouvernement dont le premier principe sera l'usage de l'équité dans le droit. Je vous prie de communiquer mes intentions franchement exprimées à vos compatriotes et de faire en sorte que la nation puisse se prononcer sur le gouvernement qu'elle entend se donner. »

AFFAIRES DE POLOGNE.

Un article de la *Presse* de Vienne nous fait connaître qu'il y a réellement eu des pourparlers entre l'ambassadeur français et le chef de la diplomatie autrichienne, M. de Rechberg. M. de Gramont aurait demandé quelle attitude le cabinet autrichien avait résolu de prendre après la réponse du prince Gortschakoff. M. de Rechberg n'a point encore répondu; mais vivement blessé par la publication du manifeste polonais, il aurait laissé voir que jamais l'Au-

PEUPLIERON.

LES MYSTÈRES DE LA CONSCIENCE.

(Suite.)

Il pénétra, en effet, au milieu du salon et s'assit tranquillement devant une table où il secoua le contenu du portefeuille qu'il tenait à la main.

— Vous voyez, dit-il, que je suis bien sûr de ma sincérité.

Maxime ne savait plus que penser.

— Comment avez-vous ce portefeuille en votre possession? demanda-t-il.

— Oh! c'est toute une histoire que je vous raconterai quand il vous plaira. M'est avis, cependant, qu'il vaut mieux pour le quart d'heure causer un peu des conditions auxquelles je vous céderai ma trouvaille, si elle vous convient, bien entendu.

— Ah! ça, mais décidément, s'écria Bamalec, Jean Tréhouart était donc un ?...

— Mon Dieu, répliqua facétieusement l'ancien factotum. Le cher homme avait jadis subtilisé la jolie

somme de quarante mille livres sterling à un négociant de Londres, à James Maxwell, son patron.

— A James Maxwell, dites-vous?

— Sans doute.

— Le père d'un certain William Maxwell, à qui maître Jean Tréhouart destinait son héritage, par manière de restitution apparemment.

— Vous touchez juste, papa Bamalec, répliqua Kerven en glissant sur Maxime un regard oblique et goguenard. Si le digne millionnaire n'a pas fait son testament dans ce sens, c'est qu'une mort imprévue l'en a probablement empêché.

Maxime frémit et baissa la tête. Mais aussitôt Camille lui pressa la main et lui dit tout bas :

— Du courage, ami!

Au souffle de cette voix miséricordieuse, il releva le front et regarda Kerven avec fermeté.

— Enfin, que me voulez-vous? lui demanda-t-il.

— Cent mille francs pour vous livrer ce portefeuille accusateur.

— Cent mille francs! répéta Maxime en hochant la tête.

— En conscience, c'est un prix modéré, car il y a de quoi déshonorer la mémoire de votre oncle et la fortune que vous possédez.

— Si j'avais la somme, répondit Maxime avec calme, je vous la donnerais peut-être pour empêcher un scandale. Mais je ne l'ai pas.

— Plaisantez-vous!

— Je parle sérieusement.

— Allons donc! prétendez-vous me faire accroire que vous ayez dévoré un million en quelques mois!

— Assurément non.

— Comment expliquerez-vous alors que vous ne puissiez pas disposer de cent mille francs?

— Ce sera très-facile, monsieur, répondit Maxime avec dignité. Je ne me regarde que comme le dépositaire de la fortune qui est entre mes mains; je suis toujours prêt à la rendre aux héritiers Maxwell. Il m'est donc impossible d'en distraire une partie, même pour sauvegarder l'honneur de mon nom.

— Bien! Maxime, murmura Camille.

— Eh! morbleu! moi aussi, j'approuve! exclama Bamalec.

— Demain, reprit Maxime, Camille et moi, nous partons pour l'Angleterre. A force de recherches, peut-être y découvrirons-nous ceux auxquels nous devons restituer leur bien. Si, cependant, notre espoir est déçu, s'il nous est prouvé que la famille Maxwell est éteinte... alors...

— Qu'arrivera-t-il? demanda Kerven.

— Les pauvres hériteront.

— Ah! mille tonnerres! proféra Bamalec vivement ému, je ne ferai pas attendre, quant à moi, les cent mille francs que j'ai reçus. J'aime l'argent, c'est vrai, mais l'argent de franc aloi!

— Voilà une bonne parole et un beau mouvement, dit Camille heureuse.

Maxime poursuivit, et s'adressant à Kerven :

— Vous le voyez, monsieur, vous n'avez rien à gagner ici.

— Peut-être, murmura l'ancien factotum d'un air pensif.

— Avec les documents que le hasard a mis dans vos mains, faites-nous tout le mal que vous voudrez, vous ne parviendrez pas à nous arracher une obole de votre dépôt!

— Bah!... Et si je vous disais où se trouve le vrai William Maxwell, est-ce que vous ne m'accorderiez pas une récompense honnête?

Cette phrase était tombée lentement des lèvres de Philippe Kerven. Elle produisit un effet électrique sur ceux qui l'entendirent.

Maxime et Camille surtout étaient tout frémissants.

trichene pourrait, sous une forme ou sous une autre, reconnaître l'insurrection polonaise.

Le *Botschafter*, de Vienne, s'élève avec force contre le dernier article du *Times*, au sujet de la Pologne. Il est possible que l'Angleterre n'ait jamais songé à faire la guerre; mais dans ce cas, elle a trompé les Polonais par ses démonstrations antérieures et par ses clameurs contre le régime russe. Le contraste entre les déclamations d'il y a quelques mois et le langage pacifique d'aujourd'hui, accuse un véritable manque de dignité.

La feuille de Vienne voit une perfidie dans l'insinuation du *Times* que l'Autriche aurait voulu, à Francfort, opposer une barrière à la France. La tactique constante du *Times* est de semer continuellement la discorde entre l'Autriche et la France, et il serait déplorable que cette politique devint celle de l'Angleterre.

Le *Times*, dans son numéro du 3 octobre, dit :

« La Russie a remporté une victoire diplomatique; mais elle a les mains tachées de sang, et les cris de ses victimes viennent à ses oreilles. La Russie a violé les traités. Elle garde la Pologne par l'épée et non par le droit. Elle use du pouvoir absolu par une tyrannie injuste. »

Le *Times* réfute l'article du *Journal de Saint-Petersbourg* et apprécie dans les termes les plus sévères la conduite de la Russie en Pologne, en rendant le gouvernement russe responsable des conséquences.

Le *Morning-Post* publie une correspondance de Kieff qui signale une véritable agitation parmi les paysans de l'Ukraine. Il disparaît sans cesse de la poudre et des armes de l'arsenal de Kieff. Les habitants se procurent ainsi des armes. Une insurrection sur une grande échelle se prépare. La clé de la question polonaise, d'après le correspondant du *Post*, serait en Ukraine.

Le *Morning-Post* fait le tableau navrant des atrocités commises par les Russes en Pologne. Il ne veut pas exciter des sympathies, mais seulement constater la situation. Nous sommes, dit-il, au commencement de l'hiver. La diplomatie a cessé ses tentatives en désespoir de cause. La guerre, si jamais elle éclate, ne pourrait pas se faire avant le printemps. Il est probable que la Russie continuera son système actuel pendant quelques mois. Le czar a abandonné le gouvernement de la Pologne aux chefs militaires Berg et Mourawieff. Le *Post* énumère les actes atroces de ces personnages. Espérons, dit-il, que la Providence sauvera la Pologne. — Havas.

La *Gazette de Dantzig* publie la nouvelle suivante, en date de Varsovie, 1^{er} octobre :

Le chef révolutionnaire de la ville vient de

publier un ordre du jour dans lequel il déclare que la tentative dirigée contre le général de Berg, a eu lieu d'après les ordres du gouvernement national qui a voulu forcer ainsi le général russe à appliquer sans retard sa politique d'extermination qui, sans cela, n'aurait été mise en vigueur que successivement et insensiblement.

On lit dans la *Gazette de Breslau* :

« Le lieutenant Budzilowicz, fait prisonnier dans un engagement, a été fusillé à Wilna par ordre du général Mourawieff.

« Une ordonnance du général Lowchine, à Varsovie, enjoint aux propriétaires des maisons de visiter journallement les habitations de leurs locataires. Toute résistance des locataires sera punie, d'après les lois martiales, tandis que, d'un autre côté, les propriétaires répondront devant les tribunaux militaires des armes que l'on trouverait chez leurs locataires.

« Cinq nouvelles exécutions ont eu lieu à Varsovie par ordre du général Berg. L'excitation des esprits est à son comble. »

L'Ambassade russe de Berlin, porte à la connaissance des sujets russes de nationalité polonaise, originaires des provinces occidentales et vivant à l'étranger, qu'ils ont à rentrer, sans retard, à l'expiration de leurs passeports. Les contrevenants auront leurs biens sequestrés. — Havas.

On mande de Rome, le 2 octobre :

L'*Osservatore Romano* annonce que la police a découvert, dans la rue Monserrato, l'imprimerie clandestine qui servait au journal mazzinien *Roma o Morte*. On aurait trouvé en même temps des écrits révolutionnaires et beaucoup de cartes d'abonnement à ce journal.

On lit dans l'*Osservatore romano* :

« Par les correspondances qui nous parviennent, nous apprenons que le parti révolutionnaire prépare un coup de main à Rome. Pour réussir dans son projet, on assure qu'il a obtenu du gouvernement de Turin que l'on mit à la disposition du parti une quantité de militaires qui seraient envoyés à Rome, déguisés en bourgeois et clandestinement pour provoquer un mouvement insurrectionnel. On aurait spécialement requis cinquante-six carabiniers, reconnus pour les plus résolus et les plus hardis, et quelques officiers pour les diriger. On prétend même que l'ordre serait déjà parvenu de Turin à Florence de faire partir au plus vite le nombre susdit d'individus qui devront figurer tout autrement qu'en leur qualité. Ce plan d'attaque semble être la copie de celui qui fut réalisé à Florence par le fameux Boncompagni.

« On ne sait pourtant si le parti révolutionnaire a bien mesuré la différence des situations entre Rome et Florence.

« C'est le cas de rappeler que, d'après les

révélations de Carlotti, agent secret de Cavour, publiées à Bruxelles, Boncompagni fit venir quatre-vingts carabiniers de Turin pour faire la révolution à Florence. »

Le général comte de Montebello, commandant la division d'occupation de Rome, a publié l'ordre du jour suivant :

« Le jeudi 10 septembre, sur les bords du Sacco, à 200 mètres d'un poste français, le gendarme pontifical Samarini tirait, sans aucune provocation, deux coups de fusil sur des militaires italiens inoffensifs. Le général commandant la division qui a pour mission, à la frontière, d'empêcher que l'ordre ne soit troublé sur le territoire limitrophe, décidait que ce gendarme serait traduit devant un conseil de guerre de la division : c'était son droit, son devoir. Mais le coupable lui a été soustrait... Il lui reste un devoir d'honneur à accomplir : c'est de flétrir publiquement l'acte dont la répression lui échappe, et de repousser toute connivence dans l'impunité qui lui est ménagée. Tel est le but du présent ordre qui sera lu à Rome, les 24, 26 et 28 du mois courant à l'appel de onze heures, pour les troupes de ligne; à l'appel de trois heures, pour la cavalerie, et trois fois dans les détachements, de deux en deux jours, à dater du jour où il sera reçu. Au quartier-général, à Rome, le 22 septembre 1863.

Les lettres d'Italie signalent beaucoup de mouvement dans le parti mazzinien et garibaldien. Le jour de la grande revue passée à Milan par Victor-Emmanuel, il y a eu de nombreuses arrestations faites parmi des groupes qui criaient sur le passage du roi : Vive Garibaldi! Mort au roi! Les journaux de Turin se sont bien gardés de nous signaler cet incident.

On écrit de Naples, le 30, que la municipalité a voté l'érection de deux monuments : l'un au roi, l'autre à Garibaldi.

On mande de Palerme, dit un télégramme de Turin, du 3 octobre, qu'une colonne de troupes, commandée par le général Govone, a commencé les perquisitions pour arrêter les réfractaires. Soixante-dix de ceux-ci se sont déjà présentés aux autorités. La population est tranquille et se montre favorable aux mesures prises. — Havas.

Les lettres de Constantinople, du 24, disent que, depuis les incendies de Constantinople, Chio et Monastir, la ville de Brousse a été presque entièrement détruite par le feu. Les détails manquent encore; on sait seulement que les filatures de soie ont été préservées. Le sultan avait interdit l'usage des cigarettes dans les lieux publics et même dans les promenades; mais des rixes ayant eu lieu avec la police, cette défense a été levée. Une collision a eu lieu à Chio entre les artilleurs

et la population grecque. La forteresse et la ville se menacent réciproquement. Fuad a expédié de ce côté une corvette avec des troupes.

L'ambassade de Russie à Constantinople a protesté contre le passage de deux navires anglais munis d'un double fond rempli de fusils et de munitions pour les Circassiens. La Porte a répondu qu'elle n'était pas responsable des fraudes qui pouvaient s'opérer.

Des efforts considérables sont faits par le gouvernement turc pour développer la production du coton en Asie Mineure, et ces efforts paraissent devoir être couronnés de succès. Entre Tarsus et Adana, se trouvent de vastes terres non cultivées et rapprochées de la mer, où l'on pense à introduire le coton Georgie longue soie, qui se plaît dans ces expositions. L'Anatolie est le centre où Veffyk Effendi s'efforce de développer ces cultures.

Le 1^{er} octobre, s'est ouvert à Corfou le Parlement qui doit prononcer l'union des îles Ioniennes à la Grèce.

Un meeting en faveur des Etats du Sud s'est tenu jeudi dernier à Sheffield. On y a voté l'adoption d'un mémoire qui sera présenté à lord Palmerston et qui demande la reconnaissance du Sud par l'Angleterre. Le blocus actuel des ports du Sud y est dénoncé comme « incomplet et inefficace, nuisible au commerce de l'Angleterre, au bonheur et à la prospérité du peuple anglais. » (La France).

Le *Courrier des Etats-Unis* du 23 septembre, se dit autorisé à donner un démenti catégorique au bruit d'une prochaine reconnaissance du Sud par la France. L'Empereur Napoléon, dit le *Courrier*, n'a pas même reconnu l'urgence d'une reconnaissance du Sud par le Mexique, malgré le voisinage du Texas. — Havas.

On mande de Madrid, que le vapeur *Cantabria* apporte la nouvelle que les forces espagnoles à Saint-Domingue sont assiégées par les insurgés.

Les journaux de Madrid disent que l'insurrection est soutenue par les Etats-Unis.

Il est parti de la Havane, cinq bataillons avec de l'artillerie pour Saint-Domingue. Santa-Anna marche contre les révoltés. — Havas.

Nouvelles Diverses.

Le *Moniteur* contient la dépêche suivante :

« Biarritz, le 3 octobre 1863.

« Leurs Majestés se sont rendues hier vers quatre heures de l'après-midi à Saint-Sébastien, où Elles ont été reçues par le capitaine général, le gouverneur civil et le député général de

— Ah! s'écria Maxime, apprenez-moi où je trouverai celui que je brûle de rencontrer, et mon dévouement vous est acquis à jamais!

— Faites cela! reprit Camille à mains jointes, et s'il vous faut une fortune, eh bien! nous la gagnerons pour vous la donner!

— Bon, dit Kerven, je crois que nous allons nous entendre. Somme toute, je ne suis pas si méchant diable que j'en ai l'air.

Après un moment de réflexion, il poursuivit :

— Si je vous demandais de me signer une obligation de cinquante mille francs sans échéance fixe, y consentiriez-vous?

— A la condition que vous me montreriez le vrai William Maxwell, oui, j'y consentirais, répondit Maxime.

— J'apposerai ma signature à côté de celle de mon mari, se hâta d'ajouter Camille.

— Et moi, répondit Bamalec avec explosion, je solderais l'engagement.

— C'est plus que je n'en demandais, dit Kerven. Écrivez, signez : après quoi, je parlerai.

En quelques minutes l'obligation fut souscrite.

— Et maintenant, écoutez, reprit l'ancien factum. Je vais vous donner lecture d'une lettre que

j'extrai du portefeuille de James Maxwell. Cette lettre date de douze ans; c'est elle qui m'a inspiré le premier soupçon de ce que je vais vous révéler.

XXXIX.

Au milieu du profond silence, Philippe Kerven lut ce qui suit :

« Mon cher beau-frère,

« Ma femme, mes enfants et moi, nous avons quitté Londres depuis quatre jours, sur la nouvelle qui venait de m'être transmise que le misérable qui m'a jadis volé quarante mille livres sterling est établi en Bretagne entre Morlaix et Saint-Pol-de-Léon.

« Au moment où je vous écris, nous sommes à Morlaix, d'où nous partons dans une heure pour nous rendre à Roscoff, petit port de mer situé à proximité du château qu'habite Jean Tréhouart, le larron de mon ancienne opulence. Ma famille et moi nous comptons résider en ce lieu tout le temps que nécessiteront mes projets, lesquels, d'ailleurs, ne sont pas bien arrêtés dans mon esprit.

« Quoi que je fasse, comme bien vous pensez, je

« commencerai par m'assurer de l'identité de mon ancien commis. A cet effet, j'agirai avec beaucoup de prudence, pour ne pas donner l'éveil à notre scélérat. Après quoi, je m'informerai si les lois du pays me permettent de faire arrêter le coupable et de revendiquer mon bien. S'il en est ainsi, les choses suivront leur cours naturel. Mais s'il en est autrement, si l'on objecte quelque prescription, alors, Dieu me pardonne, car je brûlerai la cervelle à ce bandit!

« Dans ces graves conjonctures, mon cher ami, j'aurai probablement besoin de vos conseils et de votre dévouement. Je suis bien certain qu'ils ne me manqueront pas. Préparez-vous donc à venir nous joindre à Roscoff. Aussi bien, ma femme et mes enfants, qui ne vous ont pas vu depuis un an, seront-ils heureux d'embrasser l'un de vos frères excellents, les autres un oncle bien-aimé.

« Ma femme se porte à merveille. William est toujours délicat et sa croissance est lente; néanmoins il n'est jamais malade. Quant à la petite Diana, elle pousse droite comme un lis, et elle est jolie comme un ange. Au reste, le frère et la sœur se ressemblent beaucoup, et la nature, si bizarre en ses créations, leur a mis à tous deux,

« vers la naissance du cou, deux signes bien noirs, également espacés, si uniformes qu'on les croirait produits par la même estampille.

Deux cris retentirent dans le salon. Ils venaient d'être proférés par Camille et Mme Douvet.

Maxime et Bamalec étaient eux-mêmes saisis d'une émotion extraordinaire.

— Qu'y a-t-il? demanda Kerven en s'interrompant. A-t-on déjà deviné, compris?

— Achevez! achevez cette lecture! s'écria Antonine avec exaltation.

— Quelques lignes encore, et c'est tout. Les voici :

« Je clos ici ma lettre en vous serrant la main, mon cher beau-frère. Mais je la rouvrirai sans doute à Roscoff pour y ajouter un post-scriptum qui vous apprendra si le matre du Stangala est bien réellement le Jean Tréhouart que j'ai cherché en vain si longtemps.

« Ma femme et mes enfants vous embrassent avec effusion.

« JAMES MAXWELL. »

— Pas de post-scriptum! ajouta Kerven.

— Et savez-vous pourquoi? interrompit Antonine, dont la poitrine battait à se rompre.

la province. Elles y ont assisté à de nouvelles manœuvres qui sont en essai dans l'infanterie de l'armée espagnole et dont le maréchal Concha avait entretenu l'Empereur à Saint-Cloud, en exprimant le désir que Sa Majesté pût les juger, par Elle-même. Les manœuvres ont été exécutées sous la direction du général Ulibarry avec une précision et un entrain remarquables. L'Empereur en a témoigné toute sa satisfaction aux généraux et aux officiers. Leurs Majestés ont ensuite visité la cathédrale et l'Hôtel-de-Ville. Elles ont reçu partout l'accueil le plus sympathique. En quittant Saint-Sébastien, l'Empereur et l'Impératrice sont allés au port du passage à bord de l'*Aigle*, où les principales autorités de la province étaient engagées à dîner.

« Ce matin, vers six heures, l'Empereur a mis en mer l'Impératrice, qui doit longer les côtes d'Espagne et rentrer en France par la Méditerranée. L'Empereur était de retour à Biarritz vers dix heures du matin. »

— Il paraît que le gouvernement n'est pas éloigné d'accepter les propositions du roi d'Annam, offrant de racheter les provinces conquises par les Français. Ce rachat aurait pour nous un double avantage : d'abord il entrerait au Trésor une somme importante ; puis la France se bornerait à conserver plusieurs stations maritimes et ne serait pas obligée, comme les Anglais l'ont été dans l'Inde, d'entendre sans cesse le système de conquête pour s'assurer la possession de quelques provinces.

— On lit dans le *Phare de la Loire* :

« Le bruit s'est répandu dans notre ville que M. Billaut, ministre d'Etat, en ce moment à sa terre de la Grésillière, près de Nantes, y était tombé sérieusement malade.

« Voici, croyons-nous, la vérité :

« M. Billaut souffre depuis quelque temps de douleurs rhumatismales. Dans la journée de dimanche, ces douleurs se sont portées au cœur et à la poitrine. On a dû, par suite, appeler de Nantes M. le docteur Cochard, qui est, depuis, resté auprès du malade.

« Hier, à trois heures de l'après-midi, une crise plus forte s'est déclarée et a exigé un surcroît de soins ; mais il ne paraît pas qu'elle se soit renouvelée, car aucune nouvelle fâcheuse n'est parvenue à la famille et aux amis du ministre.

« Il importe donc de mettre le public en garde contre les rumeurs exagérées que rien n'autorise. La nature du mal permet d'espérer un mieux prochain. »

Les renseignements reçus à Paris sur la santé du ministre d'Etat ne permettent pas de douter d'une prompt guérison.

Chronique Locale.

Dimanche matin, un cruel accident est venu

— Oui, je le sais.
— Eh bien ! moi aussi !
— Vous ?
— Dans le trajet de Lisieux à Roscoff, la famille Maxwell a été attaquée par des bandits.
— C'est vrai.
— Le père et la mère ont été assassinés et précipités dans la Ravine-du-Diable.
— C'est encore vrai.
— Le fils, lui aussi, a été jeté dans le même gouffre. Mais il en est sorti par miracle... et fou !
— Ah ! mes soupçons étaient fondés ! s'écria Kerven. C'était bien Simplicite !
— Simplicite serait donc William Maxwell ? demandèrent Maxime, Camille et Bamalec, remués jusqu'au fond de l'âme.
— Oui, j'en suis sûre ! répondit la jeune veuve avec fermeté.
— Moi aussi ! Mais qui donc, madame, a pu si bien vous en instruire ?
— Simplicite ! Simplicite lui-même !
— Comment ! il s'est rappelé son enfance ? cependant il est toujours fou, n'est-ce pas ?
— Au contraire ; il a recouvré la raison. Il y a une heure à peine il me racontait les tristes souvenirs

frapper une honorable famille de notre ville. Plusieurs jeunes chasseurs avaient quitté Saumur de bonne heure ; arrivés au rendez-vous de chasse, chacun prenait ses dernières dispositions ; pendant ces préparatifs, un fusil chargé échappa des mains d'un des chasseurs et tomba sur le sol. Cette chute détermina une double explosion, et le plomb a atteint M. Edouard Couzineau fils, qui était à trois pas. Ce jeune homme a reçu la charge dans les cuisses ; l'une d'elles surtout a été horriblement mutilée.

On espère que cet accident n'aura pas de suite aussi graves qu'on l'avait craint d'abord.

CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE.

Session de 1863.

Nous empruntons au *Journal de Maine-et-Loire* des extraits du compte-rendu des séances du conseil général, intéressant le plus notre pays.

Après les discours d'usage et la lecture du rapport de M. le préfet, le conseil s'est divisé en quatre commissions, composées ainsi qu'il suit :

1^{re} COMMISSION. — *Finances. — Budget.* — MM. Louvet, Le Motheux, Vinay, Courtiller, Montrieux.

2^{re} COMMISSION. — *Enfants trouvés. — Hospices. — Aliénés. — Casernes de gendarmerie. — Prisons. — Etablissements départementaux.* — MM. du Bost, Léon Mayaud, Monden-Gennevraye, comte de Civrac, Boutillier de Beauregard, marquis de Contades, marquis d'Aligre, Paul Mayaud, Segris.

3^{re} COMMISSION. — *Routes. — Chemins vicinaux. — Canaux. — Navigation. — Chemins de fer.* — MM. Bucaille, Berger-Lointier, vicomte de Schramm, comte de Caqueray, Saillard, de la Selle, comte de Las Cases, Le Chat, de Rochebouët, de Mieulle, Poulain-Furetière.

4^{re} COMMISSION. — *Agriculture. — Instruction primaire. — Commerce. — Industrie. — Affaires diverses.* — MM. Bucher de Chauvigné, de Boissard, Boutillier-Saint-André, comte Walsh, de Gautret, Boutton-Lévêque, Delaunay, marquis d'Andigné.

La commission chargée de procéder au recensement du mobilier de la préfecture est composée de MM. de Caqueray et Boutillier de Beauregard.

La commission chargée de l'examen des archives départementales est composée MM. de Civrac, Le Motheux, Léon Mayaud et de Contades.

Les cahiers d'arrondissements sont remis, savoir :

Celui d'Angers, à M. Le Motheux ;
— de Baugé, à M. Monden-Gennevraye ;
— de Cholet, à M. de Civrac ;
— de Saumur, à M. Bucaille ;
— de Segré, à M. Bucher de Chauvigné.
Le Conseil fixe le prix de la journée de tra-

que je viens de rapporter.

— C'est merveilleux ! exclama Kerven.
— C'est providentiel ! proféra Antonine avec onction.
— Simplicite achèvera de former notre conviction. Où est-il ?
— Dans ce fauteuil. Il dort, répondit Camille en étendant la main.
— Eh ! réveillons-le.
— Non pas ! firent les jeunes femmes. Le sommeil prolongé lui rend toujours le réveil plus lucide et plus pénétrant.
— Alors, attendons.
— Nous n'attendrons pas longtemps, dit Bamalec : l'enfant s'éveille.
En effet, ses bras s'agitèrent, ses yeux s'entrouvrirent. Mais il ne fit que retourner la tête et se rendormit.

(La suite au prochain numéro.)

vail servant de base à la contribution personnelle.

Les prix sont maintenus comme les années précédentes, ainsi qu'il suit :

Pour la commune de Saumur à . . . 70
Et la cote personnelle, à . . . 2 10
Pour les autres communes de l'arrondissement, à . . . 50
Et la cote personnelle, à . . . 1 50

Un membre de la 1^{re} commission donne lecture au Conseil du rapport de M. le préfet inscrit à la page 173 des rapports imprimés, sur les produits obtenus par la contribution sur les voitures et sur les chevaux, en Maine-et-Loire.

Il résulte de ce rapport que le produit en principal s'est élevé à 59,140 fr., dont 55,226 francs reviennent à l'Etat et 5,914 fr. aux communes.

Les 1,812 articles inscrits aux rôles ont donné lieu à 117 réclamations.

Il est donné acte de cette communication.

Un membre demande qu'il soit apporté plus de précision dans les instructions données aux communes pour la perception de cet impôt, les interprétations diverses variant incessamment suivant les contrôleurs et donnant lieu à des embarras insolubles pour les répartiteurs et pour les contribuables.

M. le préfet, sans méconnaître les difficultés que l'application de cette loi nouvelle a rencontrées, répond que les contribuables peuvent toujours recourir, en cas de conflit, au Conseil de préfecture, et il ajoute que des instructions lui ont été transmises par M. le ministre, afin qu'en cas d'erreurs dans les déclarations, des dégrèvements soient accordés aux déclarants de bonne foi.

Un membre demande qu'en présence des difficultés de toute sorte auxquelles a donné lieu la perception de cet impôt et des résultats financiers fort peu importants qu'il a produits, un vœu soit émis pour que le gouvernement veuille bien rapporter cette loi.

Cette proposition est unanimement accueillie, et fera l'objet d'un vœu qui sera transcrit à la 2^e partie procès-verbaux. (La suite au prochain n^o.)

Le fait suivant s'est passé à La Flèche, dans ces derniers jours. Nous en puissions les détails dans le *Mercur-Segréen*.

« La fille d'un fumiste de cette ville, âgée de vingt-deux ans, était tombée malade, sans que, depuis environ dix-huit mois, et malgré les soins d'un homme de l'art, aucune amélioration se fût fait sentir dans son état. Il y a cinq ou six semaines, sa mère, conseillée par une voisine, eut l'idée de la faire traiter par un empirique de la commune de Saint-Germain-du-Val, à qui la jeune fille fut amenée.

« Nous croyons inutile de raconter toutes les ridicules pratiques par lesquelles cet homme, qui a la réputation d'être *sorcier*, fit passer la malade. C'est ainsi qu'après lui avoir prescrit de se piquer un doigt de la main gauche, il écrivit avec son sang, sur une hostie, trois mots qu'il prétendait être du latin, et fit avaler l'hostie à la jeune fille ; il lui remit une autre hostie sur laquelle étaient également tracés des mots cabalistiques, et lui recommanda de la porter sur elle et de faire dire une messe. Enfin la malade sortit de la maison du charlatan, chez lequel son père l'avait accompagnée.

« Au retour, la mère voulut savoir ce qui s'était passé ; le fumiste lui raconta la scène qui avait eu lieu ; aussitôt qu'elle eut appris ce qui s'était pratiqué au sujet des hosties, la pauvre femme pâlit et s'écria : « Ah ! mon Dieu, nous sommes perdus ! Qu'avons-nous fait ! » Elle était devenue folle ! La jeune fille fut tellement impressionnée de l'égarément de sa mère que son état empira en quelques jours, et elle ne tarda pas elle-même à tomber en démence.

« Une autre fille du fumiste, âgée de dix-sept ans, effrayée à son tour du spectacle qu'elle avait sous les yeux, se mit au lit avec la fièvre. Le lendemain, elle aussi, avait perdu la raison.

« L'attention des voisins et des passants a été attirée sur ce drame affreux par les cris que poussaient les trois pauvres créatures. L'autorité, avertie aussitôt, a commencé une enquête et a pris les mesures que l'humanité commande en pareil cas. »

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Paris, 5 octobre.

L'Empereur est arrivé à deux heures à Bordeaux, venant de Biarritz. Sa Majesté a été reçue à la gare par M. le général Daumas, M. le comte de Bouville, préfet, le maire, les adjoints, les membres du conseil municipal et les principales autorités. L'Empereur est attendu à Saint-Cloud ce soir, vers 10 heures. Sa Majesté présidera après-demain mercredi le conseil des ministres au palais des Tuileries. — Havas.

Breslau, 5 octobre. — La *Gazette de Breslau* publie les nouvelles suivantes :

La manutention militaire de Varsovie a été informée que 50,000 hommes de troupes nouvelles allaient arriver dans le royaume de Pologne pour y prendre leurs quartiers d'hiver, et que toutes les petites villes recevraient une garnison. — Havas.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 3 octobre.

Revue politique de la semaine. — Courrier de voyage. — Événements de Pologne. — Une visite à la Grande-Chartreuse (suite et fin). — Chronique musicale. — Événements des Etats-Unis. — Exposition des Arts appliqués à l'industrie. — Salon de 1863 (suite et fin). — Exposition au Palais des Beaux-Arts, concours pour les grands prix. Envois de Rome. — Les ambassadeurs annamites à l'Usine à gaz de la Villette. — Alfred de Vigny. — Naufrage du *Jeune-Victor* à Cabourg. — Courrier des Vacances. — Pose de la première pierre du monument commémoratif de la bataille de Tourcoing.

Gravures : Les ambassadeurs annamites et leur suite. — Événements de Pologne (5 gravures). — Événements des Etats-Unis : Charleston et ses fortifications. — Biarritz : Nouveau pont sur la route de la côte des Basques. — Visite des ambassadeurs annamites à l'Usine à gaz de la Villette. — Exposition des envois et prix de Rome de 1863, à l'Ecole des Beaux-Arts. — Alfred de Vigny. — La barque le *Jeune-Victor* sur la plage de Cabourg-Dives. — Pose de la première pierre du monument commémoratif de la bataille de Tourcoing. — Vue intérieure du grand magasin de blanc Meunier et C^{ie}. — Rébus.

Marché de Saumur du 3 Octobre.

Froment (l'hectol.)	16 31	Huile de lin.	57 50
2 ^e qualité.	15 68	Paille hors barrière	24 76
Seigle.	10 —	Foin.	70 50
Orge.	11 —	Luzeerne (les 750 k)	70 20
Avoine (entrée)	8 15	Graine de trèfle.	50 —
Fèves.	12 —	— de luzeerne.	50 —
Pois blancs.	30 —	— de colza.	26 50
— rouges.	24 —	— de lin.	28 —
Cire jaune (50 kil).	160 —	Amandes en coques	— —
Huile de noix ord.	50 50	(l'hectolitre).	— —
— de chenevis.	60 —	— cassées (50 k.).	— —

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).

Coteaux de Saumur 1862.	1 ^{re} qualité	100 à 110
Ordin., envir. de Saumur, 1862.	1 ^{re} id.	65 à »
Id.	2 ^e id.	60 à »
Saint-Léger et environs 1862.	1 ^{re} id.	55 à »
Id.	2 ^e id.	50 à »
Le Puy-N.-D. et environs 1862.	1 ^{re} id.	55 à »
Id.	2 ^e id.	50 à »
La Vienne, 1862.		45 à 50

ROUGES (3).

Souzay et environs 1862.		80 à 90
Champigny, 1862.	1 ^{re} qualité	180 à »
Id.	2 ^e id.	120 à 140
Varrains, 1862.		80 à 90
Bourgueil, 1862.	1 ^{re} qualité	90 à 100
Id.	2 ^e id.	80 à 85
Restigny 1862.		70 à 75
Chinon, 1862.	1 ^{re} id.	75 à »
Id.	2 ^e id.	70 à »

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1853, savoir :
Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

MÉTAIRIE

DE L'ABBAYE DE MÉRON

Contenant 23 hectares 26 ares,

A AFFERMER

Pour la Toussaint prochaine

OU A VENDRE

Ensemble ou en détail.

S'adresser à M. GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay, ou à M. Lepot, rue de Bordeaux, à Saumur. (569)

A LOUER

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES,

UNE MAISON

Située rue Royale et place du Roi-René, occupée présentement par M. Freslon, sellier-carrossier.

Au rez-de-chaussée, grands magasins, ateliers, chambre à coucher, cuisine, lieux d'aisances.

Premier étage, salle à manger, salon, chambres à coucher, cuisine, lieux d'aisances.

Un grand balcon régnant sur le tout.

Deuxième étage, même disposition que ci-dessus, mais sans balcon.

Cave et grenier.

S'adresser à M. ROCHER aîné, place du Roi-René. (570)

A VENDRE

Très-jolie CHIENNE COUCHANTE parfaitement dressée.

S'adresser à M. BULLEAU, expert au Coudray-Macouard. (571)

A VENDRE

UNE JUMENT alezane, âgée de 6 ans, très-bien dressée.

S'adresser à M. HEGERMANN-LINDENCRONE, officier danois, rue Beau-repaire. (567)

A VENDRE

BUSSES neuves en bois de chêne, POINCONS, PETITS FUTS, BARRIQUES de Bordeaux et TONNES. Chez M. DUVAU-GIRARD fils, à Saumur. (534)

MAGASIN DE LIBRAIRIE

Situé à Saumur (Maine-et-Loire),

A CÉDER

Pour cause de santé.

S'adresser au bureau du journal.

BON BILLARD

A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Présentement,

MAISON, située à l'angle de la rue du Pavillon et du quai Saint-Nicolas, anciennement occupée par M. ALBERT.

S'adresser chez M. OUVRARD, boulanger, rue du Portail-Louis. (558)

ON DEMANDE à traiter d'un OFFICE DE NOTAIRE de 3^e classe. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

MAISON AVEC GRAND JARDIN,

Cour, Remise

ET ÉCURIE POUR DEUX CHEVAUX, Rues de la Chouetterie et du Champ-de-Foire.

S'adresser à M. Eugène RATOUIS, ou à M. BOUJU, rue de la Chouetterie. (545)

MAISON A LOUER

PRÉSENTMENT,

Située au bas du Petit-Puy, route de Dampierre, avec un joli jardin. S'adresser à M. Javaud, libraire, à Saumur. (119)

LIQUIDATION CH. GAURON ET C^{ie} (Usine de Fontevrault).

Les personnes qui peuvent avoir des réclamations à faire à cette société sont priées de s'adresser de suite à M. HALOPPE, liquidateur, rue Bodin, 22. (564)

EN VENTE:

FIDES

OU

CHRISTIANISME ET PROGRÈS

Par J.-B. COULON,

Membre de la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers,

SUIVI DU

CHATEAU D'ANGERS

Poème couronné par la Société impériale d'Agriculture d'Angers,

ET DE PLUSIEURS AUTRES POÉSIES INÉDITES,

Du même auteur,

Un volume in-8°, sur beau papier vélin,

A SAUMUR, au Bureau du Journal et chez tous les Libraires.

REVUE DE L'ANJOU

ET

DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers.

La REVUE de l'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît maintenant tous les mois, et forme à la fin de l'année, deux beaux volumes, grand in-8°, l'un consacré à la publication de manuscrits anciens et inédits, concernant l'histoire de l'Anjou, et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

prix de l'abonnement : 15 francs par an.

On souscrit à Angers, chez MM. COSNIER et LACHÈSE, libraires-éditeurs, et chez les principaux libraires du département.

LE ROMAN

UN AN : JOURNAL LITTÉRAIRE UN AN :
Paris, 3 fr. ILLUSTRÉ DE BELLES GRAVURES SUR BOIS Départ. 4 fr.
— Un numéro tous les mercredis. — 8 pages grand in-4°.

Ce recueil est arrivé à la cinquième année de sa publication; il compte plus de dix mille abonnés. Ses collaborateurs actuels sont : MM. Gustave Aimard, Elie Berthet, Eugène Berthoud, Louis Desnoyers, Paul Féval, Emmanuel Gonzalès, Léon Gozlan, Louis Ulbach, de La Landelle, Louis Lurine, Michel Masson, Adrien Paul, Ponson du Terrail, Charles Vincent, Pierre Zaccane, etc.; et cette liste, déjà si riche, s'augmente tous les jours de quelques nouveaux noms.

Les principaux ouvrages déjà publiés sont : les *Mémoires d'un Ange* et les *Proscrits de Sicile*, par Gonzalès; *Ne touchez pas à la Reine*, par Michel Masson; les *Orphelins de la Saint-Barthélemy*, par Ponson du Terrail; *un Baiser mortel*, par Eugène Berthoud; la *Ferme de l'Oseraie* et les *Oiseaux Sacrés*, par Elie Berthet; *l'Homme aux cinq Louis d'or*, par Louis Ulbach; le *Vicomte de Béziers* et le *Comte de Toulouse*, par Frédéric Soulié; le *Mendiant noir*, par Paul Féval; les *Nuits du Père-Lachaise*, par Léon Gozlan; *Esclave et bon Seigneur*, par Adrien Paul; *l'Assassinat de la rue Maubuec*, par Pierre Zaccane, etc., etc.

Quatre volumes sont en vente. — Prix de chaque volume : 3 fr. — Par la poste : 4 fr.

Bureaux : à Paris, 5, rue du Pont-de-Lodi.

Envoyer un mandat sur la poste à l'ordre du directeur du ROMAN.

LA FÉODALITÉ

ET

LE DROIT CIVIL FRANÇAIS

Par G. D'ESPINAY,

Juge au tribunal civil de Saumur, membre correspondant de l'Académie de législation de Toulouse.

Mémoire couronné par l'Académie de législation.

Cet ouvrage embrasse l'histoire complète du régime féodal et de son influence sur la législation moderne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Il se divise en trois parties.

LIVRE I^{er}. — ORIGINES FÉODALES. — Etablissement de la féodalité; — Institutions romaines, germaniques, gallo-franques; — Vasselage militaire; — Bénéfices; — Colonat; — Servage, etc.

LIVRE II. — DOMINATION DU RÉGIME FÉODAL. — Etat politique de la France sous la féodalité; — Fiefs; — Censives; — Mainmortes; — Mariage féodal; — Bail féodal; — Gardes noble et roturière; — Successions, etc.

LIVRE III. — RÉACTION DES LEGISTES CONTRE LE RÉGIME FÉODAL. — Etablissement de la monarchie absolue; — Restrictions apportées aux droits seigneuriaux et féodaux; — Directe royale universelle; — Rapports du droit moderne avec le droit féodal et coutumier, etc.

Un volume in-8°. — Prix : 5 francs.

En vente à Saumur, chez MM. PAUL GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir; GAULTIER, libraire, r. St-Jean; JAVAUD, libraire, r. St-Jean.

TRAITÉ DE L'AMÉLIORATION DES LIQUIDES

Tels que vins, alcools, eaux-de-vie, liqueurs, rhums, kirchs, bières, sirops, cidres, poirés et vinaigres, contenant la manière de les fabriquer, améliorer, clarifier et conserver, ainsi que l'art de déguster, reconnaître et classer les vins, etc., etc., 1 vol. grand in-18, 3 fr. et 3 fr. 20 c. franco par la poste.

Envoyer un mandat de poste, ou des timbres poste à 20 c., à M. LEBEUF, quai Saint-Michel, 32, à Paris.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 3 OCTOBRE.			BOURSE DU 5 OCTOBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	67 60	»	»	67 50	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	96	»	»	95 90	»	»
Obligations du Trésor.	»	»	»	452 50	»	»
Banque de France.	3335	»	»	3300	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	1325	»	»	1340	»	»
Crédit Foncier, nouveau.	1300	»	»	1250	»	»
Crédit Agricole.	»	»	»	690	»	»
Crédit Mobilier.	1163 75	»	»	1165	»	»
Comptoir d'esc. de Paris.	762 50	»	»	760	»	»
Orléans (estampillé).	1017 50	»	»	1006 25	»	»
Orléans, nouveau.	815	»	»	820	»	»
Nord (actions anciennes).	990	»	»	987 50	»	»
Est.	510	»	»	506 25	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	1020	»	»	1027 50	»	»
Midi.	715	»	»	707 50	»	»
Ouest.	530	»	»	527 50	»	»
Genève.	497 50	1 25	»	496 25	»	»
Dauphiné.	483 75	1 25	»	481 25	»	»
Ardennes.	480	»	»	480	»	»
Algériens.	»	»	»	»	»	»
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1730	»	»	1725	»	»
Canal de Suez.	510	»	»	510	»	»
Transatlantiques.	525	»	»	525	»	»
Autrichiens.	403 75	»	»	407 50	»	»
Sud-Autrich.-Lombards.	561 25	»	»	562 50	»	»
Victor-Emmanuel.	420	»	»	420	»	»
Russes.	421 25	»	»	421 25	»	»
Romains.	427 50	»	»	425	»	»
Crédit Mobilier Espagnol.	701 25	»	»	703 75	»	»
Saragosse.	650	»	»	645	»	»
Portugais.	515	»	»	505	»	»
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord.	306 25	»	»	306 25	»	»
Orléans.	300	»	»	302 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	300	»	»	300	»	»
Ouest.	296 25	»	»	295	»	»
Midi.	297 50	»	»	297 50	»	»
Est.	297 50	»	»	297 50	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

L'ÉCHO DES TRIBUNAUX

fait révolution dans la presse judiciaire, que tout le monde aime à lire, mais qui coûte si cher!!!

Il paraît le **HARDI** et le **VENDREDI** de CHAQUE SEMAINE, dans le **FORMAT DES GRANDS JOURNAUX**

ET NE COUTE, FRANCO POUR TOUTE LA FRANCE, QUE

13 FR. POUR UN AN — SIX MOIS, 7 FR.

Il publie en ce moment la première série des **PROCÈS CÉLÈBRES** des 17^e, 18^e et 19^e siècles.

Envoyer franco un mandat sur la poste ou sur Paris, au Directeur, rue Coq-Héron, ou s'adresser aux Libraires.